

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



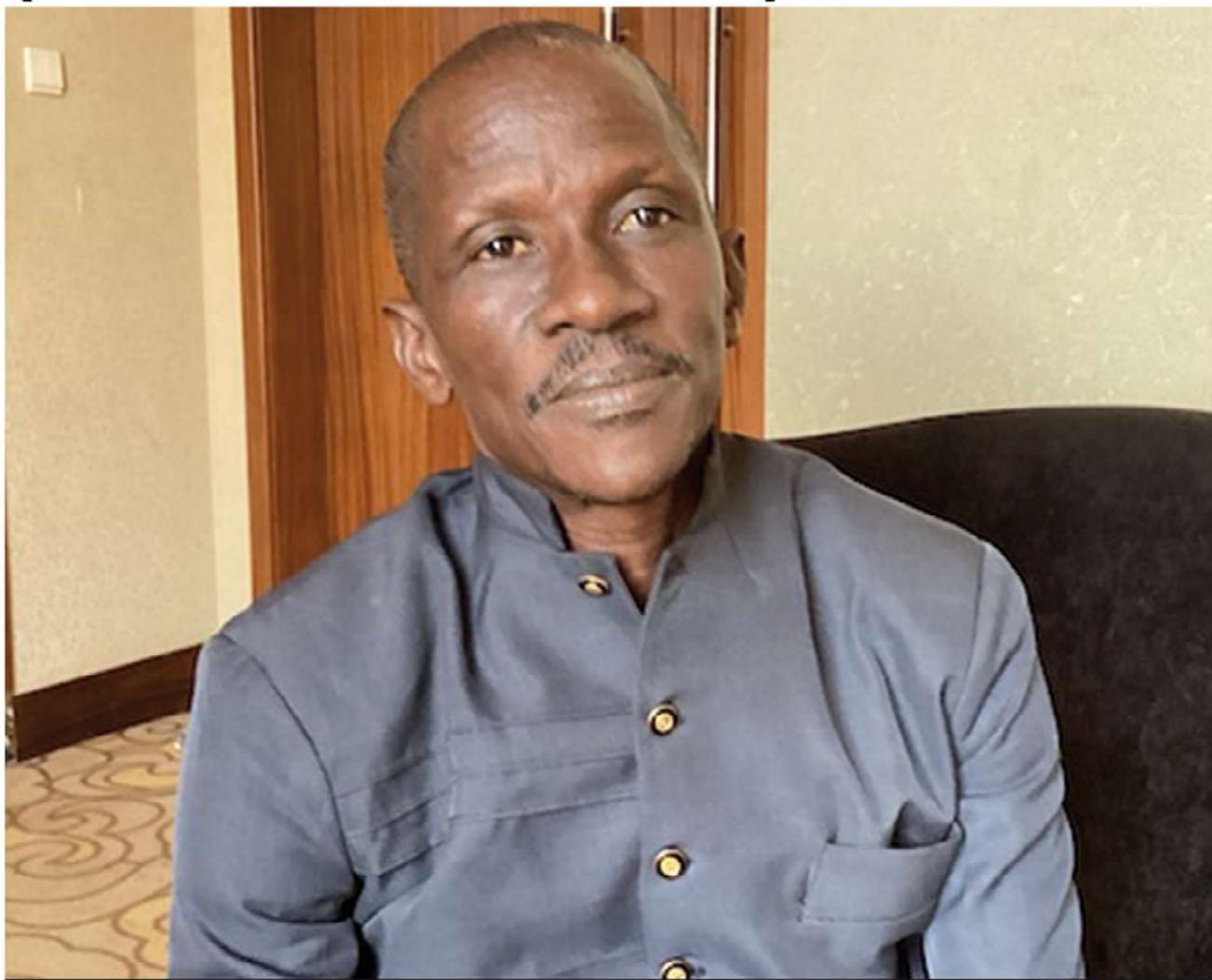
HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°315 DU VENDREDI 16 FEVRIER 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

BRAS DE FER ENTRE LE PM ET LE MINISTRE DE LA JUSTICE

« C'est qu'il y a problème »

(Dr Makanera Kaké)

P.3



Édito à vue d'Aigle

Un bras de fer au sommet de l'Etat

Aussi incroyable que cela puisse paraître, l'on assiste ces derniers jours à un bras de fer entre le Premier ministre, chef du gouvernement de transition, Dr Bernard Goumou et le Ministre d'Etat, ministre de la Justice, Garde des Sceaux et des Droits de l'homme, Alphonse Charles Wright. Le locataire du palais de la Colombe a en effet cru devoir adresser au ministre de la Justice un courrier relatif à l'ouverture d'enquêtes contre les DAF, les Directeurs Généraux des EPA et les gestionnaires des Collectivités Décentralisées... P.2

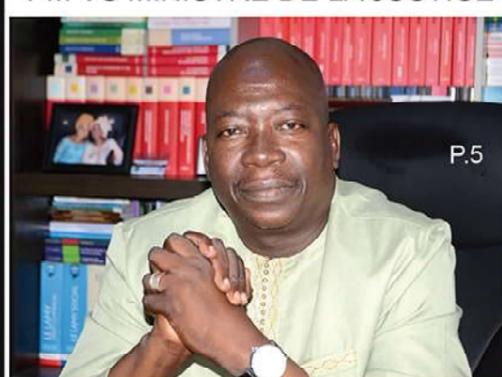
JOURNÉE MONDIALE DE LA RADIO

Radio P.4



Ibrahima Sory Traore, le patron de NDimba radio, en parle

PM VS MINISTRE DE LA JUSTICE



Ce qu'en pense Me Mohamed Traoré, ex-bâtonnier

POLITIQUE P.2



Le RPG arc-en-ciel prend la défense d'Alpha Condé face à Aladji Cellou

ECHEC DE NEGOCIATIONS P.10

Le mouvement syndical met la pression sur les autorités

EDUCATION P.6

Le MEPU-A reçoit 19.620 tablettes et 4.000 Powerbanks pour la modernisation de l'enseignement scolaire

TRANSITION CNRD P.10

L'artiste Elie Kamano interpelle sur les dérives et l'enrichissement illicite



Édito à vue d'aigle



Un bras de fer au sommet de l'Etat

Aussi incroyable que cela puisse paraître, l'on assiste ces derniers jours à un bras de fer entre le Premier ministre, chef du gouvernement de transition, Dr Bernard Goumou et le Ministre d'Etat, ministre de la Justice, Garde des Sceaux et des Droits de l'homme, Alphonse Charles Wright. Le locataire du palais de la Colombe a en effet cru devoir adresser au ministre de la Justice un courrier relatif à l'ouverture d'enquêtes contre les DAF, les Directeurs Généraux des EPA et les gestionnaires des Collectivités Décentralisées. Il a fait savoir que c'est à travers les médias qu'il a appris les injonctions faites aux procureurs d'engager des poursuites sur la gestion de tous les Chefs de Division des Affaires Financières (DAF) de l'Administration Centrale et les Directeurs Généraux des EPA ainsi que sur la gestion financière des Autorités des Collectivités

Décentralisées dont principalement les Maires.

Et de faire observer aussi que les Chefs des Divisions des Affaires Financières (DAF) agissent sur ordre des ordonnateurs des budgets que sont les ministres. Pour le PM, toute procédure contre les DAF de ces entités doit s'étendre aux ordonnateurs c'est-à-dire les ministres notamment. La réponse de l'ancien procureur général près la cour d'appel de Conakry ne s'est pas fait attendre. Ce dernier s'est aussitôt abrité derrière le principe de l'indépendance de l'appareil judiciaire par rapport au pouvoir exécutif. Pour Mohamed Traoré, ex-bâtonnier, le meilleur moyen d'éviter ce genre de malentendus est de faire en sorte que le ministre de la Justice use rarement de son pouvoir d'injonctions aux fins de poursuites en laissant aux procureurs généraux le soin de procéder conformément à l'article 42 du Code de procédure pénale. Ainsi, le ministre de la Justice serait moins exposé. « Si c'est un procureur général qui, dans cette affaire, avait enjoint à un procureur de la République d'engager des poursuites, il ne viendrait jamais à l'esprit du Premier ministre l'idée de lui adresser un tel courrier sans provoquer un tollé. Mais tout cela n'est possible que si l'on a des procureurs généraux et même des procureurs de la République qui n'attendent pas toujours des instructions ou des injonctions du ministre de la Justice pour agir », a-t-il écrit sur sa page Facebook.

Pour beaucoup d'observateurs, ce bras de fer entre le Premier ministre et le ministre d'Etat, ministre de la Justice met la lumière sur les rivalités et les dissensions au sein de l'équipe gouvernementale. Les yeux sont désormais tournés vers le président de la transition, le général Mamadi Doumbouya qui va devoir concilier les positions dans son entourage pour que le navire de la transition puisse continuer son chemin vers le retour à l'ordre constitutionnel.

Kèfina Diakité

POLITIQUE

Le RPG arc-en-ciel prend la défense d'alpha condé face à Aladji Cellou

Les cadres du RPG ARC-EN-CIEL sont prêts à aller au charbon contre n'importe qui, qui s'attaque à leur mentor, Alpha Condé. Cette semaine, leur cible est Aladji Cellou Camara, ancien Directeur de l'Information, des Relations Publiques des Armées-DIRPA, du régime déchu.



Dans une tribune qu'il a écrite, ce journaliste souhaite qu'Alpha Condé cède la place aux jeunes de son parti pour les éventualités politiques. Une sortie qualifiée de méconnaissance de la politique par le bureau politique national du parti qui a tenu à rendre la monnaie à celui qui l'a tenue.

À l'occasion de son assemblée générale hebdomadaire du samedi, 10 février 2024, l'ancien parti au pouvoir a pris la défense de son leader, Alpha Condé, établi en Turquie, depuis sa destitution du pouvoir le 05 septembre 2021.

« Mon amitié (humaine) pour Alpha Condé demeurera éternellement, tant qu'il me restera un souffle de vie. Ce n'est pas un débat. Cependant, sur le plan politique, le profane que je suis, pense qu'il est plus que temps de penser à passer maintenant le flambeau à une nouvelle génération ! Son parti regorge de jeunes talents dynamiques, capables de tenir le gouvernail et de remporter, (pourquoi pas ?) d'autres victoires. Mandela l'avait fait de son vivant, l'ANC n'a pas disparu pour autant. Gabriel Attal est bien né en... 1989!

Il y a un temps pour tout, Prési! Y compris celui de la retraite dorée, reposante et paisible. Tout n'est pas conquête et reconquête.

Je peux me tromper, mais rarement ! », c'est le contenu de la tribune écrite sur la page

Facebook, de l'ex directeur de la DIRPA adressée au fondateur du RPG.

Lansana Komara, membre du Bureau Politique National du navire jaune pense que l'âge de la politique ne se décrète pas. Le plus important est que leur mentor soit en bonne santé.

« Nous pensons qu'il n'y a pas de limite d'âge à la politique. Ce n'est pas de la démagogie. Vous pouvez consulter tous les documents scientifiques, l'âge d'or de la politique commence à partir de soixante-ans. J'ai vécu dans un pays où tous les grands leaders politiques avaient plus de quatre-vingt ans, et ils ont bien mené leur pays. C'est un débat qui n'a pas sa place, c'est inutile. Il n'y a aucun mouvement dans ce sens dans le parti. L'âge n'a rien à voir dans la politique, c'est la santé. Si vous êtes en bonne santé, vous pouvez gérer votre pays. Et le professeur Alpha Condé est en très bonne santé », a répliqué l'ancien ministre.

L'on se souvient encore que Souleymane Dounoh Keita, membre du BPN du RPG a été suspendu des instances du parti pour des sorties de ce genre.

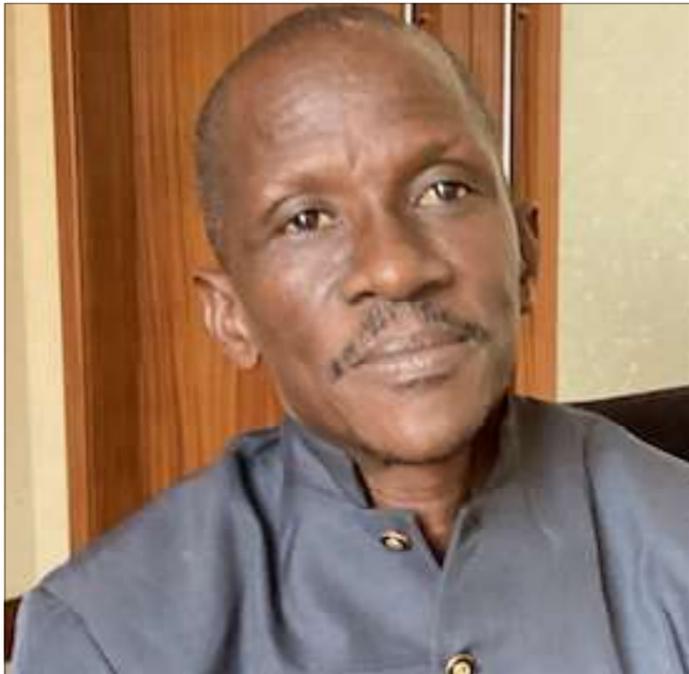
SAMUEL DEMBA. D



INTERVIEW BRAS DE FER ENTRE LE PM ET LE MINISTRE DE LA JUSTICE

« C'est qu'il y a problème » (Dr Makanera Kaké)

C'est un fait inédit qui se passe au sommet de l'Etat et dans le régime du CNRD du Général Mamadi Doumbouya. Un bras de fer oppose depuis le mardi 13 février, le Premier ministre et son Ministre de la justice autour des injonctions engagées par le dernier contre les DAF, des Directeurs des EPA et de responsables des collectivités. Le chef du gouvernement, Docteur Bernard Goumou qui dit avoir constaté vice de forme dans la procédure déclenchée par son subordonné, a demandé à Alphonse Charles Wright de suspendre sa décision en attendant que celle-ci soit examinée par le Conseil des ministres. Dans la foulée, le garde des sceaux, ministre d'Etat a rejeté la demande de son supérieur hiérarchique. Docteur Alhassane Makanera Kaké, juriste et professeur d'économiste a réagi à ce sujet.



L' Aigleinfos : Le chef du gouvernement a demandé à son Ministre de la justice de suspendre les injonctions de poursuite engagées contre des DAF, des EPA et responsables des collectivités. Et en réponse Alphonse Charles Wright a refusé de s'exécuter ou a désobéi aux instructions de son chef hiérarchique dans un courrier réponse. Comment vous comprenez

ce bras de fer au sommet de l'Etat ?

Alhassane Makanera Kaké : En réalité, dire qu'il y a un bras de fer entre un Premier Ministre et l'un de ses ministres c'est gênant de le dire. Maintenant, je préfère la procédure. En fait le PM est chef du gouvernement, et chaque ministre doit appliquer la politique du gouvernement dans son domaine, et le principe de fonctionnement

c'est la collégialité. Il est pour moi très difficile de comprendre qu'il y a bras de fer. Il y a certainement problème quelque part qui n'a pas tourné. Normalement, le gouvernement à travers les conseils interministériels et conseils des ministres doit prendre ses dispositions pour qu'avant qu'on ne vienne vers le public que tous les petits problèmes soient déjà réglés, ce n'est pas en face du public qu'on expose des faiblesses. Quand on dit injonctions ou séparation de pouvoir, oui ! Mais la séparation c'est entre l'exécutif et le judiciaire, c'est-à-dire le Président, le premier ministre et les membres du gouvernement pour dire qu'un ministre relève du chef du gouvernement. C'est ce que le droit dit.

L'Aigleinfos : En clair, est-ce que vous voulez dire que le Premier Ministre a le plein pouvoir de demander à son ministre de la justice de suspendre ses actions qu'il a instruites aux procureurs d'engager contre les personnes ciblées ?

Alhassane Makanera Kaké : Du fait qu'il est coordonnateur du

gouvernement, il doit être doté du pouvoir lui permettant d'annuler, de reformuler tout acte administratif dont le titulaire relève de lui. C'est ça le principe en droit administratif ou le pouvoir hiérarchique.

L'Aigleinfos : Que dit l'article 37 du code de procédure pénale sur lequel le Ministre de la justice s'est basé pour expliquer ces faits ?

Alhassane Makanera Kaké : Il a le plein droit d'utiliser l'article 37 qui lui permet de demander aux procureurs compétents d'engager des poursuites contre X ou Y, ça ne se discute pas. Mais dans l'administration, il faut la procédure. Normalement pour une telle décision, il revient à tout le gouvernement de réagir. S'il n'y a pas eu ça, c'est qu'il y a problème.

L'Aigleinfos : Déjà qu'ils se sont exposés aux yeux de tout le monde. En pareille circonstance, le président de la transition doit-il réagir ou comment ça devrait se gérer ?

Alhassane Makanera Kaké : Le président de la

République est chargé d'assurer le fonctionnement dès lors qu'il y a dysfonctionnement. Sa compétence est exclusive et doit être immédiate. C'est ce que la loi dit. Donc j'aurais souhaité l'intervention du président parce que ce n'est la première fois. Nous sommes très gênés lorsque nous apprenions que ça ne va pas alors que ce gouvernement de transition, nous l'avons soutenu bec et ongles. Pour nous, si ces choses arrivent, c'est l'échec de notre part parce que nous avons participé à sensibiliser et encourager notre entourage pour dire qu'il faut lui faire confiance.

L'Aigleinfos : Merci à vous Docteur Dr Alhassane Makanera Kaké pour votre disponibilité. Je rappelle que vous êtes professeur de droit à l'université, et vous donnez aussi des cours en Economie, Finances publiques.

Alhassane Makanera Kaké : C'est moi qui vous remercie !

ENTRETIEN REALISE PAR SAMUEL DEMBA. D

DISSENSIONS AU SEIN DU GOUVERNEMENT

Bah Oury de l'UDRG fait part de ses inquiétudes et de sa déception

Dans l'émission «Les GG» d'Espace du mercredi 14 février 2024, Bah Oury, le président de l'UDRG, a fait part de ses inquiétudes par rapport au bras de fer entre le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, et le ministre d'Etat, ministre de la Justice, Alphonse Charles Wright. Une affaire qui est largement commentée dans la presse. «Ce qui se passe actuellement au sommet de l'Etat est un spectacle désolant qui s'offre à nous autres. Ce débat ou cette polémique n'avait pas lieu d'être sur la place publique. Les ministres et le Premier ministre ont la possibilité de se

retrouver, échanger, discuter et harmoniser les positions, mais ne pas contribuer par des agissements de ce genre pour ternir l'image de la Guinée, affaiblir l'institution gouvernementale en laissant des fissures qui risquent de s'élargir ou de déstabiliser le pays. Et là, c'est une responsabilité très importante que les deux protagonistes n'ont pas pris en compte, surtout celui qui a eu l'initiative de mettre ça sur la place publique », a-t-il fait remarquer. Et parlant de la lutte contre la corruption, Bah Oury a dit ceci : «Vous savez que la lutte contre la corruption est quelque

chose de très populaire, qui renvoie une image aux citoyens qui souffrent déjà et qui se posent tant de questions. Ils ne peuvent pas de façon ostentatoire croire à cela, alors que la majeure partie de la population est dans la détresse. C'est un sujet extrêmement important au-delà des questions de fond, de forme et des intérêts interpersonnels. Ça interpelle le gouvernement de la transition, conformément à ses engagements pris. Alors il faut que cela soit réglé le plus rapidement que possible».

Sékou Condé



Les de n pour



JOURNÉE MONDIALE DE LA RADIO

Ibrahima Sory Traore, le patron de NDimba radio, en parle

Le 13 février de chaque année, est célébré Journée Mondiale de la Radio. Cette année, elle est célébrée sous le thème : « mets en lumière le passé remarquable de la radio, son présent pertinent et la promesse d'un avenir dynamique ». Malheureusement, elle intervient dans un contexte assez particulier où les médias en général, les radios en particulier traversent une période sombre de leur histoire en Guinée. Pour en parler, notre rédaction a rencontré Ibrahima Sory Traoré, PDG de Ndimba Radio.

L'Aigleinfos : Le 13 février de chaque année est déclaré comme Journée Mondiale de la Radio. Que vous inspire cette journée ?

Ibrahima Sory Traoré : Normalement c'est une fête et on doit se réjouir parce que la Radio est un puissant moyen de communication et d'information. Mais en tant que journaliste je préfère la qualifier comme un moyen d'information de la population et on se réjouit du fait que cet outil magique soit à la disposition de la grande population.

L'Aigleinfos : Cette journée a été créée en 1946 par les Nations-Unies, proclamée en 2011 par l'UNESCO. C'est en 2012 qu'elle a été adoptée. Parlez-nous de son importance dans le développement communautaire ?

Ibrahima Sory Traoré : La radio est très importante surtout pour nous africains qui sommes d'une tradition orale. Même si on dit que l'écriture est née ici mais nous sommes vraiment un peuple à tradition orale parce qu'ici le parler compte beaucoup, et en cela elle aide beaucoup les populations. Maintenant nous sommes un peu mélangés avec l'arrivée des réseaux



sociaux sinon avant pour dire quelque chose est vrai on dit que j'ai en entendu à la radio. En plus de permettre de véhiculer ses idées de développement, la radio permet à la population de se distraire, s'amuser, ... Même s'il y a des Android maintenant avec tout le monde, elle reste le moyen le plus utilisé dans nos villages, au champ.

L'Aigleinfos : La radio est considérée comme l'un des moyens les plus fiables mais avec l'avènement des réseaux sociaux, est-ce qu'elle est menacée de disparition ?

Ibrahima Sory Traoré : Absolument oui. Surtout avec facebook, les gens y prennent comme source d'inspiration, il y a même certains journalistes qui jouent à ce jeu dangereux. Cependant sur les réseaux sociaux rien n'est recoupé de manière professionnelle, et malheureusement les gens n'écoutent pas les radios et quand tu tentes de rectifier une information à la radio ils disent tu es corrompu, que ce qui est dit sur les réseaux sociaux c'est ce qui est vrai.

L'Aigleinfos : Vous êtes le patron du site d'information Guinee7 également PDG de

Ndimba Radio, donc un connaisseur du monde de la radio en Guinée. Est-ce que vous avez souvenir d'au moins une fois de la célébration d'une journée mondiale de Radio en Guinée ?

Ibrahima Sory Traoré : Je crois que non, honnêtement. Généralement quand ça arrive, ce sont des interviews, déclarations que nous faisons.

L'Aigleinfos : Est-ce que ça veut dire les autorités n'accordent pas de l'importance à cette journée ?

Ibrahima Sory Traoré : Tout n'est pas qu'autorité. Les radios n'appartiennent aux autorités.

L'Aigleinfos : Mais il y a des radios rurales qui appartiennent aux autorités ?

Ibrahima Sory Traoré : Oui mais parlons des radios privées, des radios commerciales, et moi je suis patron de radio parlons de nous, balayons devant nos portes avant d'accuser les autres. Si les autorités ne célèbrent pas cette journée, nous qui sommes des journalistes et patrons de médias nous pouvons la célébrer. Il faut qu'on les laisse

de côté dans cette affaire.

L'Aigleinfos : Comment vous observez aujourd'hui le climat qui règne entre les médias et les autorités qui sont en train de fermer progressivement les médias et brouiller les ondes des radios ?

Ibrahima Sory Traoré : En réalité la presse en général passe des moments difficiles en particulier les radios, parce que les autorités ne veulent pas entendre l'autre son de cloche. Pourtant on n'est pas obligés de caresser dans le sens du poil. Le journaliste a pour devoir de traiter une information et de la diffuser aussi s'il lui arrive de faire un commentaire il est libre. Maintenant s'il y a des dérapages la loi est là. Mais vous ne pouvez pas couper des ondes des radios, fermer des émissions à grande écoute parce que vous êtes Etat. Tout cela n'est pas normal. L'Etat doit comprendre que si une radio est fermée c'est au moins dix employés qui sont au chômage.

L'Aigleinfos : Est-ce qu'on peut dire aujourd'hui l'avenir de ce médium est en jeu ?

Ibrahima Sory Traoré : Cette allure, on doit avoir peur. Normalement quand un journaliste faillit, il faut faire recourt à la loi.

L'Aigleinfos : M. Traoré, pour vous, quels sont les défis qui s'imposent aujourd'hui à la radio ?

Ibrahima Sory Traoré : Le principal défi d'abord c'est la libération des radios, que les autorités nous laissent travailler. Mais aussi nous, ce que nous devons faire c'est d'essayer de se former de faire bien le travail comme le recommande la déontologie. Quand on est patron de médias, on sait qu'on défend les intérêts du média, on se bat pour avoir des annonces mais tout ça il faudrait qu'on le fasse selon les règles du métier.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Ibrahima Sory Traoré, Président Directeur Général de Ndimba Radio !

Ibrahima Sory Traoré : C'est moi qui vous remercie !

ENTRETIEN REALISE PAR SAMUEL DEMBA. D

TRANSITION CNRD

L'artiste Elie Kamano interpelle sur les dérives et l'enrichissement illicite

T Elie Kamano révélique toujours une amitié avec le président de la transition le général Mamadi Doumbouya, mais cela ne l'empêche pas de dénoncer les dérives du pouvoir et l'enrichissement illicite. Il a ainsi révélé sur sa page Facebook, le mercredi 14 février que derrière sa maison à Matoto, un commis de l'Etat et ses proches se sont offert un domaine à 60 milliards francs guinéens. Lisez...

«M. le président !

Nous vivons un recul de la démocratie, de la liberté d'expression et de mouvements, pendant que des maisons au nom des membres du cnrd poussent partout comme des petits champignons.

Derrière ma maison à Matoto, un commis de l'Etat et ses compagnons viennent de s'offrir un grand espace pour la somme de 60 milliards de nos francs au vu et au su de toutes les populations du quartier.

Quelle est l'utilité de fermer

les médias et de restreindre l'internet ?

Est-ce pour satisfaire quelques ministres qui ne veulent pas qu'on dévoile leurs forfaits ?

Si le pays est aujourd'hui dans cette situation léthargique, c'est parce que des soi-disant intellectuels ont décidé de comploter contre leur patrie.

Monsieur le président, le pays va mal, oui très mal et vous devez très vite sévir ou vous finirez par subir car on est embarqués dans un navire ou l'impunité et la corruption

restent le sport favori des membres de l'équipage.

Je refuse de donner raison à Dadis et à Alpha Condé, voila pourquoi je ne porterais plus de gants pour dire haut ce que je pense.

On n'est pas venus pour répéter l'histoire, on est venus pour changer l'histoire.

Votre très cher frère et ami Elie Kamano», a-t-il écrit à l'adresse du chef de l'État.

Sékou Condé

PM VS MINISTRE DE LA JUSTICE

Ce qu'en pense Me Mohamed Traoré, ex-bâtonnier

Le bras de fer entre le PM et le ministre de la Justice continue de faire réagir. C'est le cas de Me Mohamed Traoré, ex-bâtonnier. Lisez...

« Le 13 février 2023, le Premier ministre a adressé au ministre de la Justice un courrier relatif à » l'ouverture d'enquêtes contre les DAF, les Directeurs Généraux des EPA et les gestionnaires des Collectivités Décentralisées »

Comme il fallait s'y attendre, le Garde des Sceaux, a, du tac au tac, répondu au courrier du Chef du Gouvernement. Tout cela est intervenu le 13 février 2023. La date est importante car elle permet de montrer l'immédiateté de la réaction du ministre.

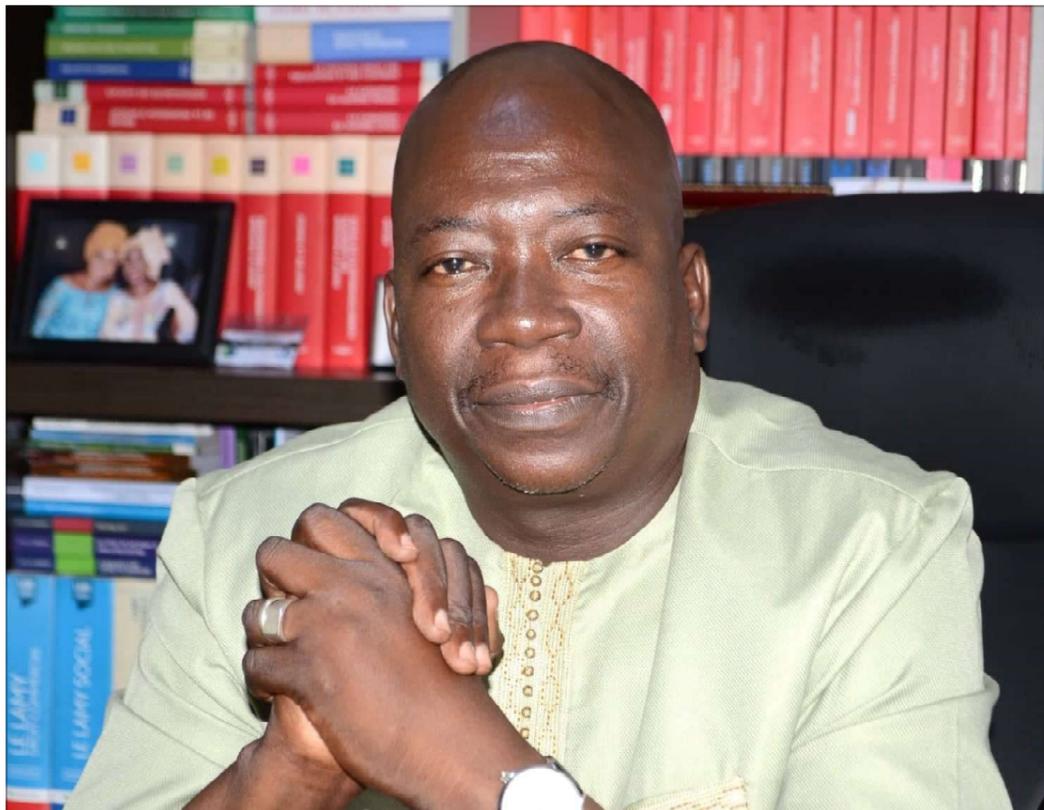
Avant de faire quelques observations sur ces courriers, il est à regretter que le Premier ministre demande au Garde des Sceaux » de suspendre toutes les procédures engagées dans cette affaire... ».

En effet, une fois qu'une procédure judiciaire est engagée, le ministre de la Justice n'a aucun pouvoir pour la suspendre. Et, les acteurs de la Justice sont, d'une manière générale, hostiles à tout ce qui pourrait être assimilé à une atteinte à l'indépendance de la Justice. Même s'il peut y avoir des acteurs de la Justice qui ont peur d'affirmer leur indépendance ; on pourrait même dire qu'ils ont peur d'être indépendants.

Mais les récriminations du Premier ministre ne sont pas dénuées de sens.

En effet, il fait état notamment de ce que :

1- C'est à travers les médias qu'il a appris les injonctions faites aux procureurs d'engager des poursuites sur la gestion de tous les Chefs de Division des Affaires Financières (DAF) de l'Administration Centrale et les Directeurs Généraux des EPA ainsi que sur la gestion financière des Autorités des Collectivités



Décentralisées dont principalement les Maires.

Le Premier ministre avait-il le droit d'être informé préalablement ou a posteriori de cet ordre ? La réponse est affirmative.

En effet, le ministre de la Justice, en dépit du lien entre lui et les membres du ministère public (le parquet), n'est pas lui-même membre du ministère public encore moins un juge. Il appartient à un gouvernement dont le chef est le Premier ministre dont il relève sur le plan hiérarchique. Autant les parquets ne relèvent pas directement du Premier ministre, autant lui, ministre de la Justice, relève directement du Premier ministre. Si la justice est indépendante vis-à-vis de l'Exécutif, en particulier, du Premier ministre, le Garde des Sceaux relève quant à lui du Premier ministre, Chef du Gouvernement, dont il fait partie. La fonction de ministre de la Justice ne lui confère pas un statut autre que celui de membre du Gouvernement.

2- Les Chefs des Divisions des Affaires Financières (DAF) agissent sur ordre des ordonnateurs

des budgets que sont les ministres.

Le Premier ministre cite également les DG des EPA qui sont cosignataires avec les SAF.

Il conclut en disant que toute procédure contre les DAF de ces entités doit s'étendre aux ordonnateurs c'est-à-dire les ministres notamment.

Sur le fondement de ces considérations très importantes, le Premier ministre n'a pas tort de dire que la procédure engagée est incomplète. Et d'ailleurs, des observateurs avisés avaient émis la même réserve bien avant le Premier ministre.

3- De nombreuses injonctions aux fins de poursuites ont été lancées depuis un certain nombre de mois. Mais comme, il l'a relevé, on attend toujours la suite des procédures qui ont été engagées.

Même si le Premier ministre a commis la maladresse de demander dans son courrier, la suspension des procédures engagées dans cette affaire, il serait injuste de lui attribuer une volonté de garantir l'impunité à

s'employer à faire en sorte qu'il n'y ait pas de poursuites sélectives et que tous ceux qui ont géré ou gèrent les ressources publiques répondent de leurs actes.

Mais, encore une fois, il reste le membre d'un gouvernement dont le chef est le Premier ministre. Il a au minimum un devoir d'information vis-à-vis de ce dernier. C'est aussi l'inconvénient d'être ministre parfois.

D'ailleurs, le meilleur moyen d'éviter ce genre de malentendus est de faire en sorte que le ministre de la Justice use rarement de son pouvoir d'injonctions aux fins de poursuites en laissant aux procureurs généraux le soin de procéder conformément à l'article 42 du Code de procédure pénale. Ainsi, le ministre de la Justice serait moins exposé.

Si c'est un procureur général qui, dans cette affaire, avait enjoint à un procureur de la République d'engager des poursuites, il ne viendrait jamais à l'esprit du Premier ministre l'idée de lui adresser un tel courrier sans provoquer un tollé. Mais tout cela n'est possible que si l'on a des procureurs généraux et même des procureurs de la République qui n'attendent pas toujours des instructions ou des injonctions du ministre de la Justice pour agir. », a écrit sur sa page Facebook **Me Mohamed Traoré, ex-bâtonnier**.

Sékou Condé

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

EDUCATION

Le MEPU-A reçoit 19. 620 tablettes et 4. 000 Powerbanks pour la modernisation de l'Enseignement Scolaire

Le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation bénéficie d'un appui technique. Plus de dix-neuf mille tablettes et quatre mille powerbanks viennent d'être remis par le Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental-PReFEP au département de Guillaume Hawing. Le coût de ses équipements scolaires est évalué à plus de cinquante millions de dollars américains. La cérémonie de remise officielle a lieu à Dixinn.

Les innovations dans l'enseignement scolaire continuent de plus belle. En effet, un lot important d'outils pédagogiques vient d'être reçu par le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation pour permettre aux enseignants du scolaire de dispenser facilement les cours. Le but est de digitaliser l'enseignement scolaire dans les zones urbaines et rurales. Selon le Coordinateur national du Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental-PReFEP, les programmes scolaires vont être installés dans ces outils de travail avant répartition.

« L'impact de ce projet est très important parce que vous dans les zones rurales, ça sera une première fois qu'on introduise des données pédagogiques dans les tablettes et on va former les enseignants à l'utilisation de ces outils. Que ça soit des données, cours, conférences, examens, le Ministre peut à travers ces



tablettes conformément aux programmes qui vont être développés, s'adresser à partir de son bureau à tous les enseignants quand ils sont connectés », a affirmé Abdoulaya Kaba

Le financement du PReFEP est passé de 3 à 80% depuis l'avènement du CNRD au pouvoir. Ce, grâce à l'accompagnement des

partenaires techniques et financiers. Ces powerbanks et tablettes dont le contenu sera pédagogique, sont exclusivement destinés aux enseignants en situation de classe. Le Ministre de l'Enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation affirme que ce lot sera réparti à une cinquantaine d'écoles à travers tout le territoire national.

Guillaume Hawing : « Je suis très content. Aujourd'hui l'école guinéenne bénéficie de 19. 620 (dix-neuf mille six-cent vingt) tablettes et de 4. 000 (quatre mille) powerbanks, c'est une joie démesurée. Nous sommes en passe de la dématérialisation de l'école guinéenne, et ces tablettes viennent à point nommé. Il vous souviendra que depuis un certain temps que tout ce que

nous faisons comme inscription et autre c'est en ligne. Donc nous allons installer des contenus pédagogiques dans ces tablettes, je veux parler de programmes et elles seront à la disposition des enseignants en situation de classe. Nous disons merci au projet PRePEF. Quand nous venions ce projet était à 3% aujourd'hui c'est à 80% nous avons mis la Guinée devant. Nous nous sommes dit que quand un projet est bon, il faut aller à la va-vite, c'est ce que nous avons fait. Beaucoup d'écoles seront touchées surtout celles de l'intérieur du pays ».

Un autre lot pourrait être réparti les prochains mois afin d'atteindre toutes les écoles du territoire national, a rassuré le MEPU-A.

Ce projet en entier a coûté 50 US (cinquante millions de dollars américains) à l'Etat selon le Coordinateur national du PReFEP.

SAMUEL DEMBA. D

AG DU RPG

Lansana Komara tire à boulets rouges sur le CNRD

Le samedi 10 février, le RPG Arc-en-ciel, l'ancien parti au pouvoir, a tenu son assemblée générale hebdomadaire à son siège national à Gbessia, dans la commune de Matoto. Dans son intervention de circonstance, Lansana Komara, ancien ministre et membre du bureau politique national, n'a pas mis de gant pour tirer à boulets rouges sur le CNRD et son président qui sont aux commandes de la Guinée depuis le 5 septembre 2021.

« Nous sommes en train de naviguer à vue. On va de gauche, à droite et on ne sait pas où on va...Cependant, ceux qui nous ont plongés dans ce borbier, savent bien où on va et nous savons aussi ce qu'ils veulent. Nous savons que ce qu'ils veulent, c'est de s'éterniser au pouvoir. Mais je sais que le peuple de Guinée n'acceptera pas cela... Ils sont en train de nous amener sur un chemin qui n'est pas bon, eux-mêmes le savent...C'est

clair qu'aucun Guinéen n'acceptera la candidature du CNRD. Le CNRD n'est pas un parti politique. Qu'ils ouvrent les yeux et aient pitié, au moins, du peuple souverain de Guinée. En ce moment, ils ont encore une porte de sortie. Sinon, le réveil du peuple sera mauvais. On leur demande humblement d'entendre cet appel pour que les Guinéens puissent se donner la main et regarder dans la même direction. Aujourd'hui, le peuple

est vraiment fatigué. Et si le peuple est coincé jusqu'au mur, il ne se laissera pas faire, il trouvera des solutions. Et la solution est l'exercice du droit que lui ont conféré la Constitution et la Charte de la transition. Le peuple est en train de prendre conscience de son état de fébrilité car, toutes les promesses du 5 septembre sont à l'eau. Tout le monde tire le diable par la queue. Un peuple conscient de son état, le peuple opprimé réagit

toujours à un moment donné. Ce peuple n'hésitera pas à assurer et assumer pour aller vers la révolution, c'est-à-dire le changement. Un peuple opprimé, conscient de son état ne peut, en aucun cas, être vaincu par une armée. Aucune armée ne peut vaincre un peuple conscient de son état. Nous devons tous être vecteurs pour aller conscientiser les masses populaires afin qu'ils comprennent leur état d'opprimés. Et une fois que les

masses populaires sont conscientisées, elles ne peuvent plus être dans le carcan des oppresseurs», a martelé Lansana Komara, ancien ministre et membre du bureau politique national du RPG Arc-en-ciel, le parti d'Alpha Condé.

Kéfina Diakité

JUSTICE

Le ministre Charles Wright se dit déçu de la CRIEF

Le lundi 12 février 2024, lors du lancement d'une formation, à Coyah, destinée aux acteurs judiciaires notamment les magistrats, greffiers et officiers de police judiciaire (OPJ) sous le thème: «Les procédures d'exécution et de contrôle des dépenses publiques en Guinée», le ministre de la Justice, Alphonse Charles Wright s'est dit très déçu de la CRIEF, chargée de combattre la corruption en Guinée.

Décidément, le courant ne passe plus entre le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme et la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF) dont les résultats ne répondraient pas aux attentes des citoyens. Le lundi 12 février 2024, lors du lancement d'une formation, à Coyah, destinée aux acteurs judiciaires notamment les magistrats, greffiers et officiers de police judiciaire (OPJ) sous le thème: «Les procédures d'exécution et de contrôle des dépenses publiques en Guinée», Alphonse Charles Wright s'est dit très déçu de

la juridiction chargée de combattre la corruption en Guinée.

« Cette CRIEF a été une déception la plus profonde. Elle l'a été par ce que les gens savent de cette CRIEF. Ce sont les hommes qui gèrent les institutions, personne n'est parfait. Mais, lorsque dans un système de lutte contre la corruption où le peuple est en attente des résultats, où des promesses ont été prises, on me dit que le bilan est mitigé, ça me pousse à dire que ça a été une déception », a martelé Alphonse Charles Wright, le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme.

Mamadou Oury

PROCÈS DES ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE 2009

Le témoignage du journaliste Abou Bakr

Le mardi 13 février 2024, le journaliste Boubacar Algassimou Diallo « Abou Bakr », rédacteur en chef du journal Lynx au moment des faits était à la barre pour témoigner au procès des événements du 28 septembre 2009.

« Ce jour, je suis sorti de chez moi à 07 heures pour arriver au stade à 07 heures 30. De l'esplanade je voyais des gens venir de partout, vers Bambeto et autres. C'est entre-temps, j'ai vu le colonel Tiegboro venir, je crois qu'il était accompagné par deux ou trois bérets rouges, Tiegboro même a été ovationné par la foule. Et, quand il est arrivé sur les lieux, il a demandé aux manifestants de rentrer chez eux. Cela s'est passé devant la pharmacie Manize. Après Tiegboro a quitté. Donc, moi aussi, je suis allé dans une famille à côté pour prendre les ablutions comme me l'avait conseillé une sœur qui vit depuis les États-Unis. Donc, de là, j'ai vu un jeune venir en courant pour rentrer dans la maison, il était pourchassé par des hommes en T-shirt noir et pantalon olive. Au sortir, j'ai vu les leaders accompagnés d'une foule aller vers chez Jean Marie Doré. Le moment de les rejoindre, j'ai appris qu'ils étaient déjà arrivés au stade. C'est après quelques minutes, j'ai entendu des cris forts et des coups de feu venant du stade. Et, j'ai vu des jeunes quitter vers le stade en courant pieds nus. Donc, je suis allé vers eux pour savoir ce qui se passait, ils m'ont dit que ça tire



au stade. Donc, j'ai cherché à rejoindre le stade, donc c'est ainsi je me suis croisé vers l'ambassade du Japon avec les manifestants qui étaient pourchassés par des hommes en T-shirt Chelsea. Ils étaient munis des gourdins et autres. Mais j'ai n'ai pas vu d'armes avec eux. C'était de la débandade à Landreah. J'ai vu des jeunes de peur se jeter à la mer. Moi, j'ai été sauvé par un jeune coiffeur, qui a dit aux hommes en T-shirt Chelsea qui voulaient m'attaquer que j'étais venu me

coiffer. Il avait même fait semblant de me coiffer pour me sauver. Ce jour, je n'ai pas pu avoir accès au stade parce que j'étais en direct avec un média étranger pour lequel j'étais correspondant. Je parlais avec quelqu'un qui ne parle pas bien français, donc j'ai passé plus d'une heure de temps au téléphone. Donc, le temps d'arriver au stade, la débandade avait déjà commencé », a témoigné le journaliste Abou Bakr.

Mamadou Oury

FLAMBLÉE DES PRIX SUR LE MARCHÉ

Keamou Bogola Haba du FNDD fait des recommandations aux consommateurs guinéens

Comme on le sait, les Guinéens font face actuellement à une flambée des denrées alimentaires dont la plupart sont importées. Contacté par nos confrères de Mediaguinee, Keamou Bogola Haba, coordinateur du FNDD (Front national pour la défense de la Constitution) a expliqué cette situation par l'absence d'une réelle production locale, la surpopulation et la récente crise liée à l'incendie du grand dépôt pétrolier de Coronthie.

« L'augmentation des prix sur le marché local guinéen a été longtemps évitée par le gouvernement de transition malgré l'inflation due à la crise post Covid-19, aux guerres en Ukraine et au Proche-Orient. De même, au niveau interne, la subvention élevée dans les secteurs de l'électricité, de

l'eau et des hydrocarbures et l'anticipation du ministère du Commerce dans les quotas d'importation de riz indien par exemple avaient permis aussi de contenir les prix à un niveau bas sur le marché local... Comme nous ne produisons pas assez ce que nous consommons alors que

la population augmente de jour à jour et que les crises internationales s'enlisent dans le temps, cet ajustement était devenu obligatoire après 30 mois de transition, notamment après la grosse perte subie par le pays suite à l'incendie du dépôt principal des hydrocarbures de Conakry.

C'est donc un passage obligé mais le gouvernement doit davantage s'efforcer à être efficace dans la récupération des avoirs de l'Etat engloutis dans la corruption et l'enrichissement illicite avant et pendant la transition », a expliqué Bogola Haba.

« Nous devons produire

suffisamment ce que nous consommons et chercher à consommer suffisamment ce que nous savons produire, notamment le riz, le maïs, le fonio, l'haricot, les bananes et les tubercules... », a-t-il ajouté.

Kèfina Diakité

DISTINCTION DES ENTREPRISES

Arcom annonce les couleurs de la sixième édition

En prélude à la cérémonie de distinction des entreprises, l'Agence de Référence Communication (RACOM) a organisé une conférence de presse le jeudi 08 février 2024 pour annoncer les couleurs de cet évènement annuel.

ARCOM est une structure spécialisée dans le suivi des entreprises et des personnes qui se démarquent, et se tâche de les promouvoir afin que les actes qu'elles posent soient connus du grand public. Cette année, la structure organisatrice prévoit de récompenser le mérite de ces personnalités morales évoluant en Guinée pour leur performance.

Ce n'est ni la première ni la deuxième mais la sixième fois. Agence de Référence Communication (RACOM) s'est inscrite dans une continuité d'encourager des entreprises qui se démarquent dans leurs domaines afin de pousser les autres à s'en inspirer. Contrairement aux éditions précédentes, les organisateurs de l'évènement ont fait des innovations.

« La plupart de ces entreprises posent des actes probants chaque année, elles



ne sont pas connues et pourtant elles font la promotion de notre pays. Des jeunes Guinéens profitent de ces entreprises. Donc pour nous, il faut faire leur promotion. C'est pourquoi depuis cinq

ans, ARCOM est en Guinée et à petits pas nous sommes en train de grandir. Cette conférence c'est pour vous annoncer la sixième édition qui se tiendra le 24 février. Pour cela, il y a un comité de jury

qui va s'en charger. Ibrahima Sory Traoré, PDG de Ndimba Radio et du site Guinee7 est le président de ce comité et le vice-président c'est Aboubacar Condé, Directeur de l'information de Sabary FM. Trente entreprises et des personnalités ont été nommées à travers des critères comme innovation, la qualité de la prestation, l'impact sur les populations et les résultats attendus. A travers ces critères, elles seront distinguées puisqu'elles apportent leur grain de sel pour l'épanouissement du pays. L'autre innovation pour cette édition c'est la formation de cinquante jeunes dans l'hygiène-santé-sécurité dans le travail. Et le jour de l'évènement il y aura des panels », a annoncé Eugène Capi Balamou, PDG ARCOM.

La formation de ces jeunes sera assurée par HCS Manning, un cabinet guinéen

spécialisé dans le cadre des activités santé-sécurité-environnement. Son objectif est d'informer les autorités, entreprises, sociétés minières, employeurs et employés sur les risques qui peuvent exister dans les lieux de travail et même dans les foyers afin de les éviter.

« ARCOM a fait des investigations et elle a compris que nous avons un effectif de deux mille jeunes formés dans le cadre de la santé-sécurité-environnement. Et la plupart de ces jeunes travaillent aujourd'hui dans des structures minières. Toutes les religions s'accordent à dire qu'il faut préserver sa vie comme si tu ne vas jamais mourir et adorer Dieu comme si tu vas mourir aujourd'hui ou demain. Donc nous nous voyons dans cette dynamique de prévention », a laissé entendre Abdoulaye Diallo.

SAMUEL DEMBA. D

DISTINCTION

Mamadouba Tos Camara désigne meilleur maire Africain dans l'assainissement communautaire à l'île Maurice

Le maire de la commune de Matoto a été honoré à l'île Maurice par THE BUSINESS EXECUTIVE en partenariat avec IOCD AFRICA CONSORTIUM et leur partenaire associé FORTUNE HEIGHTS, du 07 au 10 Février 2024, pour son combat dans le cadre de l'assainissement. C'était à l'occasion d'une cérémonie honorifique qui a regroupé plusieurs récipiendaires comme des Ministres, Hauts fonctionnaires, des Hommes politiques, des dirigeants d'entreprises et d'institutions, des chefs traditionnels, des leaders de la société civile venus de partout sur le continent.

Après son sacre, Mamadouba Tos Camara a regagné Conakry le dimanche 11 février 2024 pour présenter le trophée à ses collaborateurs et amis à sa descente d'avion. Le patron de la plus grande commune de la capitale dédie ce prix à la Guinée. A sa descente d'avion, le principal récipiendaire a tenu à remercier ses collaborateurs et tous ceux qui sont impliqués dans l'assainissement du pays.

« C'est un sentiment de joie et de fierté que je sois nommé sur le plan africain en tant meilleur maire dans le cadre de l'initiative de l'assainissement communautaire en Afrique », a

déclaré Mamadouba Tos dès sa descente d'Avion.

Satisfait de cette distinction, le maire de Matoto a adressé ses remerciements aux organisateurs et au jury pour lui avoir accordé ce prix.

« La particularité de cette distinction, est que j'ai été informé au deuxième jour du décès de ma maman. C'est elle qui m'a toujours accompagné avec ses bénédictions. Ce grand hommage et ce trophée lui sont exclusivement dédiés. Je remercie tous les acteurs de ma commune surtout la direction communale de l'assainissement qui n'attend pas mes consignes pour se

mettre à pied d'oeuvre pour travailler, les PME et le conseil communal qui a cru en moi en tant qu'autorité communale. Dans la salle quand j'ai vu une panoplie de ministres venant de partout c'est une façon de dire combien de fois le niveau de cette distinction était très élevé. Donc cet honneur appartient à la Guinée et à tous les maires de la Guinée, en gros au Président de la République le Général de corps d'armée, Mamadi Doumbouya qui, lors d'une des journées d'assainissement est venu à la commune pour nous appuyer, et depuis ce jour, le conseil a été animé d'une dynamique pour rendre notre commune propre », a mentionné



Mamadouba Tos Camara.

Se donner pour son pays sans réserve, c'est ce que conseille le maire de Matoto. Mamadouba Tos Camara demande à ses collègues et à tout le monde de contribuer tel qu'ils peuvent à l'épanouissement du pays:

« Tant que vous pouvez faire le minimum pour votre pays, ne regardez la tête, ni le poste mais faites-le parce que c'est l'histoire qui retiendra de vous ce que vous semez pour votre nation », a-t-il souhaité.

SAMUEL DEMBA. D

UFDG

Ousmane Gaoual Diallo balaie les accusations portées contre lui

Lors de l'assemblée générale hebdomadaire de l'UFDG, qui s'est tenue le samedi 10 février 2024, son vice-président, Fodé Oussou Fofana, a porté de graves accusations contre l'actuel ministre porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, qui, comme il fallait s'y attendre, n'a pas tardé à réagir pour se défendre.

« Je conteste fermement les accusations infondées formulées à mon encontre par certains membres du Conseil Politique de l'UFDG. Les allégations de conspiration, de conflit d'intérêt et le fait de rappeler à l'ordre ne sont que des tentatives désespérées pour semer la discorde et remettre en question ma neutralité et mon impartialité... Plutôt que de présenter des arguments fondés sur la raison et le débat démocratique, certains cadres de l'UFDG ont choisi de recourir à des attaques personnelles et infondées. Avant d'utiliser mon exclusion injuste de l'UFDG comme argument pour remettre en question ma neutralité ou m'interdire de parler de mon parti



d'origine, il est judicieux de se demander si les mêmes personnes qui émettent ces accusations ont un mandat valide au sein du parti ou sont même

légitimement en poste... Lorsqu'on respecte la démocratie, on n'a pas peur du soutien de partisans exprimé envers une personnalité publique.

On ne reporte pas un congrès du parti, essentiel au processus démocratique. On n'exclut pas de manière abusive, on accepte qu'un changement

nécessaire puisse émerger pour le bien de l'UFDG, au-delà des intérêts personnels. Nous devons travailler pour une démocratie renforcée par la diversité des opinions et des perspectives, ce qui nécessite une tolérance envers les différentes expressions. Malgré ces défis, je reste fermement engagé à promouvoir la démocratie, la transparence et l'intégrité au sein de ma formation politique, l'UFDG », a réagi Ousmane Gaoual Diallo, ancien député uninominal de Gaoual, sous la bannière de l'UFDG, un parti dont il est officiellement exclu aujourd'hui.

Kèfina Diakité

TIDIANE CONTÉ À L'AG DE L'UFR

« Nous partageons les points de vue du mouvement syndical... »

A la faveur de son assemblée générale qui s'est tenue le samedi 10 février 2024, l'Union des Forces Républicaines (UFR), le parti de l'ancien Premier ministre Sidya Touré, à travers Tidiane Conté, membre du bureau exécutif, a apporté son soutien à la grève générale illimitée annoncée pour le 17 février prochain par le mouvement syndical guinéen.

« Nous partageons les points de vue du mouvement syndical, nous sommes d'accord avec eux, nous les accompagnons. Notre souhait est que le gouvernement les écoute. Si vous ne dialoguez pas avec les gens qui peuvent faire avancer les choses, vous gouvernez par arrogance, vous gouvernez par l'intimidation, vous gouvernez avec les armes, à un moment donné la population va se lever. Il faut que les autorités écoutent le peuple de Guinée, ils ne peuvent pas diriger la

Guinée comme ils veulent, ce n'est pas possible. Même la communauté internationale est inquiète par rapport à ce qui se passe dans notre pays. Mais rassurez-vous si les autorités de la transition n'écoutent pas le peuple de Guinée, le peuple de Guinée prendra ses responsabilités. Donc, il est tant que l'ensemble des forces vives de la nation se donne la main. Cette fois-ci il faut qu'on se réveille pour dire aux autorités de la transition qu'ils ne peuvent pas conduire notre pays comme ils veulent », a

déclaré Tidiane Conté à l'AG de l'UFR, la troisième force politique du pays.

À noter que le mouvement syndical exige des autorités de la transition la libération sans condition du Secrétaire Général du SPPG, le journaliste Sekou Jamal PENDESSA, la baisse des prix des denrées alimentaires, la levée de la restriction de l'accès à Internet et la libération des ondes. Reste à savoir maintenant s'il mettra sa menace à exécution à partir du 17 février prochain. Attendons de voir...



Kèfina Diakité

Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

INTERDICTION DE VOYAGE

Le président des maires de Guinée réagit à la décision des autorités judiciaires

Alphonse Charles Wright, le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des droits de l'homme, a demandé cette semaine aux procureurs généraux et au procureur spécial de la CRIEF, d'interdire la sortie du territoire national des maires, et confisquer également leurs documents de voyage. Une décision qui a fait réagir le président des maires de Guinée.

«Nous avons appris ladite décision de monsieur le ministre de la Justice par voie de presse. Pour nous, dans les collectivités, il y a des comptabilités distinctes. Il y a celle du maire et celle du receveur. Et logiquement, à chaque fin d'année, les collectivités tiennent leur session pour valider le compte administratif. Maintenant qu'ils veulent voir clair dedans, c'est une bonne chose parce qu'ils parlent du principe de redevabilité à la population. Alors si ça ne tient qu'à ça, moi je n'y trouve pas d'objection...L'on ne peut pas interdire à tout le monde de sortir du pays, sans chercher à savoir si c'est tout le monde qui est



fautif. Il faudrait attendre après le contrôle, voir quels

sont ceux qui sont coupables», a-t-il confié à

Mediaguinee.

Oumar Camara, maire de

la commune urbaine de Faranah, par ailleurs président de l'Association Nationale des Communes de Guinée (ANCG), a ajouté ceci: «A partir du moment où on a confiance en la justice, je ne peux dire que c'est un travail qui est contre les maires. Quand une situation se pose, il faut prendre le temps, l'observer et l'analyser. Néanmoins, nous, nous sommes prêts à recevoir si nécessaire les missions de contrôle. L'inspection des finances vient de quitter dans les collectivités pour arrêter les comptes de l'exercice courant 2023. Et donc, nous, nous sommes ouverts à tout».

Sékou Condé

ECHEC DE NEGOCIATIONS

Le mouvement syndical met la pression sur les autorités

Le préavis de grève du mouvement syndical guinéen reste maintenu. Le dialogue qui a entamé le lundi entre la Confédération nationale des travailleurs de Guinée n'a pas porté fruits. Les syndicats ont conditionné leur participation aux pourparlers par la libération du secrétaire général du syndicat des professionnels de la presse de Guinée, Sékou Jamal Pendessa, détenu à la maison centrale de Coronthie depuis plus de trois semaines.

Interpellé et placé en détention préventive à la maison centrale de Coronthie, la libération du Secrétaire général du syndicat de la presse professionnelle de Guinée est une exigence du mouvement syndical. En tout cas depuis des jours, l'ensemble des leaders syndicaux du pays en ont fait une priorité absolue et la question est même inscrite parmi les préalables du préavis de grève du mouvement syndical adressé au gouvernement.

Pour davantage continuer à accentuer la pression, les syndicalistes ont décidé de boudier le lundi 12 février

2024 la première journée des discussions sous la houlette du président du conseil national du dialogue social. Le camarade Amadou Diallo secrétaire général de la CNTG a déclaré ceci à la presse.

« Nous nous sommes retrouvés cet après-midi c'est pour discuter des points de revendications que nous avons mis dans notre préavis de grève notamment la libération immédiate et sans condition du camarade Sékou Jamal Pendessa. Je me limite là pour le moment puisqu'on n'a pas voulu aborder les autres questions tant que le camarade n'est pas mis à notre disposition. S'ils

veulent que nous continuions les débats, il faut qu'ils libèrent le camarade et qu'ils le mettent à notre disposition et sans condition pour la poursuite des débats», a déclaré le camarade Amadou Diallo patron de la CNTG.

Le président du conseil national du dialogue social a dit avoir pris bonne note de ce préalable du syndicat, rassure Amadou Diallo. « Lui c'est un conciliateur, il nous a rassurés qu'il a déjà pris le devant, mais pour l'heure qu'il n'a reçu aucune suite favorable. Voilà pourquoi nous sommes à ce blocage, s'il avait été entendu dès au départ on ne se serait pas



à ce niveau », a rapporté le syndicaliste.

En attendant que cette demande ne soit satisfaite, le préavis de grève qui finit le 16 courant suit son cours normal, a déclaré Amadou Diallo. " Le 17 c'est un avis de grève que nous allons déposer si toutefois tous

les points ne sont pas satisfaits", a réitéré le secrétaire général de la CNTG.

Pour le moment, aucun calendrier n'a été fixé par les deux parties pour la tenue de la prochaine rencontre.

SAMUEL DEMBA. D

Les 10 principaux bienfaits des épinards pour la santé

Nous avons demandé à Jo Lewin, nutritionniste agréée, de nous expliquer les avantages de cette feuille verte nutritive et de dissiper les mythes qui s'y rattachent.

Q Qu'est-ce que l'épinard ?

Les épinards appartiennent à la famille des chénopodiacées (également connue sous le nom de chénopode), qui comprend la betterave, la bette et le quinoa. Ils partagent avec ces légumes un profil gustatif similaire : l'amertume des feuilles de betterave et la saveur légèrement salée des blettes. Il existe trois types d'épinards différents : les épinards de Milan, les épinards demi-savoyards et les épinards à feuilles lisses.

Les épinards sont bénéfiques pour la santé :

Peut aider à maintenir une bonne vision

Peut soutenir les niveaux d'énergie

Peut favoriser la santé cardiaque

Peut favoriser la santé des os

Peut contribuer à la lutte contre le cancer

Possède des propriétés antioxydantes protectrices

Source utile de fibres

Peut contribuer à la gestion du poids

peut réduire les effets néfastes d'un régime riche en graisses

Peut contribuer à la santé mentale.

Quelques recettes santé à base d'épinards

Des spaghettis verts aux boulettes de viande, en passant par la super salade de pastèque et d'épinards.

Avantages nutritionnels des épinards

Une portion de 80 g (cru) contient

20kcal/82KJ

2,2 g de protéines

0,6 g de matières grasses

1,3 g de glucides

2,2 g de fibres

136 mg de calcium

1,68 mg de fer

91mcg de folate

21 mg de vitamine C

Quels sont les 10 principaux bienfaits des épinards pour la santé ?

1. Peut contribuer au maintien d'une bonne vision

Les épinards sont une véritable mine de bienfaits, riches en pigments végétaux (chlorophylle et caroténoïdes).



En plus d'être anti-inflammatoires, ces composés végétaux sont importants pour la santé de la vue, car ils contribuent à réduire le risque de dégénérescence maculaire et de cataracte.

2. Peut soutenir les niveaux d'énergie

Les épinards sont depuis longtemps considérés comme une plante capable de redonner de l'énergie, d'augmenter la vitalité et d'améliorer la qualité du sang. Il y a de bonnes raisons à cela, notamment sa teneur en fer. Le fer joue un rôle central dans le fonctionnement des globules rouges, contribuant au transport de l'oxygène dans l'organisme, à la production d'énergie et à la synthèse de l'ADN.

Les épinards contiennent également des niveaux élevés d'un composé appelé acide oxalique, qui peut entraver l'absorption du fer. Une cuisson légère ou le fait de flétrir les feuilles peut minimiser ces effets.

3. Peut contribuer à la santé du cœur

Les épinards, comme la betterave, sont naturellement riches en composés appelés nitrates, qui contribuent à améliorer la circulation sanguine et à abaisser la pression en détendant les vaisseaux sanguins, en réduisant la rigidité artérielle et en favorisant la dilatation. Une baisse de la tension artérielle peut contribuer à réduire le risque de maladie cardiaque et d'accident vasculaire cérébral. Des études suggèrent que les aliments riches en nitrates - en particulier les légumes verts à

feuilles comme les épinards - peuvent également favoriser la survie en cas de crise cardiaque.

4. Peut favoriser la santé des os

Les épinards sont une excellente source de vitamine K, ainsi qu'une source de magnésium, de calcium et de phosphore bénéfiques pour les os.

5. Ils peuvent nous aider à lutter contre le cancer

Les régimes riches en légumes, y compris les légumes à feuilles vertes comme les épinards, ont un effet protecteur modeste et peuvent donc contribuer à réduire le risque de cancer. Cela est dû au fait qu'ils regorgent de composés végétaux appelés polyphénols. Ce sont ces derniers, ainsi que leur teneur en vitamines, qui peuvent expliquer les propriétés protectrices des épinards contre le cancer.

6. Des propriétés antioxydantes protectrices

L'intérêt des composés végétaux, comme ceux des épinards, est qu'ils aident l'organisme à lutter contre les effets néfastes d'un processus appelé oxydation. Au fil du temps, ce processus peut provoquer une inflammation chronique et, par conséquent, entraîner des affections liées à l'âge, telles que les maladies cardiaques et le cancer.

7. Est une source utile de fibres

Les épinards sont une source utile de fibres insolubles. Ce type de fibres favorise le passage des déchets

alimentaires dans les intestins et contribue à la santé et à l'immunité des intestins.

8. Peut contribuer à la gestion du poids

Les composés phytochimiques et végétaux actifs présents dans les épinards peuvent contribuer à freiner la prise de nourriture en déclenchant la libération d'hormones de satiété.

9. Peut réduire les effets néfastes d'un régime riche en graisses

Des études animales suggèrent qu'une consommation élevée d'épinards peut réduire les effets négatifs d'un régime riche en graisses sur le microbiome intestinal, le profil des graisses sanguines et le cholestérol accumulé dans le foie.

10. Peut favoriser la santé mentale

Les épinards semblent avoir des propriétés anti-stress et anti-dépressives, car on a constaté qu'ils réduisaient l'hormone du stress, le cortisol, et augmentaient les neurotransmetteurs qui régulent l'humeur, tels que le glutamate et la glutamine. Encore une fois, comme cette recherche a utilisé des modèles animaux, d'autres études sont nécessaires pour évaluer si ces effets sont reproduits chez l'homme.

IMAGES

Les épinards sont-ils sans danger pour tout le monde ?

Pour la majorité d'entre nous, les épinards sont une option sûre et nutritive à inclure dans

un régime alimentaire équilibré. Toutefois, certaines personnes doivent faire preuve de prudence. En raison de leur teneur élevée en oxalates, les épinards ne sont pas un bon choix pour les personnes ayant des antécédents de calculs rénaux contenant de l'oxalate. Si vous êtes concerné, essayez de consommer des épinards avec modération.

Les personnes qui prennent des médicaments anticoagulants, tels que la warfarine, doivent également savoir que les épinards sont une source de vitamine K. En règle générale, les personnes qui prennent ce type de médicaments doivent maintenir leur apport alimentaire en vitamine K à peu près au même niveau ; consultez donc votre médecin traitant avant d'apporter des changements importants à votre régime alimentaire.

Dans l'ensemble, les épinards sont-ils bons pour la santé ?

Les épinards ont un profil nutritionnel impressionnant et sont riches en polyphénols protecteurs et en nutriments antioxydants. Leur consommation dans le cadre d'une alimentation équilibrée peut contribuer à réduire les dommages oxydatifs, à préserver la santé des yeux et à prévenir les maladies cardiaques et le cancer.

Il convient de rappeler que la plupart des études évaluant les effets bénéfiques des épinards sur la santé ont été réalisées sur des modèles animaux ou en éprouvette, et que les épinards ont été consommés à des doses relativement élevées. Néanmoins, à moins que vous ne soyez sujet à des calculs rénaux contenant de l'oxalate ou que vous ne preniez certains médicaments prescrits, il s'agit d'un légume vert qui mérite d'être ajouté à votre régime alimentaire.

Si vous envisagez des changements alimentaires importants, veuillez consulter votre médecin généraliste ou un diététicien agréé pour vous assurer que vous pouvez le faire sans risque pour votre santé.

Author, Jo Lewin
Role, BBC Good Food

FOOTBALL

La Côte d'Ivoire sur le toit de l'Afrique

Le dimanche 11 février, l'on a fermé portes et fenêtres de la phase finale de la 34ème édition de la CAN de football. À l'arrivée, c'est le pays organisateur, la Côte d'Ivoire, qui est parvenu à s'adjuger le trophée continental, à la grande joie de ses dirigeants et supporters inconditionnels.

En finale, les Éléphants emmenés par Sébastien Haller et Franck Kessié se sont imposés 2-1 face aux Super Eagles du Nigéria. L'attaquant équato-guinéen Emilio Nsue a terminé meilleur buteur avec ses 5 réalisations. Quant au capitaine et défenseur central du Nigéria, William Troost-Ekong, il a été désigné meilleur joueur du tournoi. C'est le Maroc, le pays des Lions de l'Atlas, qui accueillera la 35ème édition de la CAN de football en 2025. L'Égypte reste le pays le plus titré de la CAN avec ses 7 trophées. Le pays des Pharaons est suivi au palmarès par le Cameroun (5 titres), le Ghana (4 titres), le Nigéria (3 titres), la RD Congo (2 titres), l'Algérie (2 titres). Le



Sénégal, le Congo-Brazzaville, l'Éthiopie, le Soudan, la Tunisie, l'Afrique du Sud, la Zambie et le Maroc ont chacun un titre dans leur escarcelle.

Comme on le voit, la Guinée n'est pas parvenue pour le moment à inscrire son nom au palmarès de la CAN de football. Elle a participé à cette 34ème

édition et a évolué dans le groupe C (basé à Yamoussoukro), en compagnie du Sénégal, du Cameroun et de la Gambie. Lors de sa première sortie,

le Onze guinéen a fait jeu égal avec les Lions indomptables du Cameroun (1-1). Elle s'est par la suite imposée 1-0 face aux Scorpions de la Gambie, avant de se faire battre 2-0 par les champions d'Afrique en titre, les Lions de la Teranga. Elle terminera à la troisième place du groupe, avec 4 points devant la Gambie (0 point) mais derrière le Sénégal (9 points) et le Cameroun (4 points). Le Syli national s'est qualifié pour les quarts de finale après avoir battu la Guinée-Équatoriale (1-0) en huitième de finale. Il se fera malheureusement éliminer à ce stade de la compétition par la RD Congo qui l'a dominé 3-1.

Kèfina Diakité

SÉNÉGAL

Entre la présidence et Ousmane Sonko, un dialogue semble désormais possible

Le Sénégal pourrait-il se diriger vers l'apaisement ? Dix jours après l'annonce par le président Macky Sall de reporter la présidentielle, le mécontentement chez l'opposition et la société civile ne faiblit pas, même si le calme prévaut dans la capitale. En coulisses, la présidence a entamé le dialogue avec l'opposant Ousmane Sonko pour tenter d'apaiser les tensions.

Des intermédiaires ont commencé à faire le pont entre Macky Sall et Ousmane Sonko qui est en prison depuis juillet. Il s'agit du militant des droits humains Alioune Tine et de l'homme d'affaires Pierre Goudiaby Atepa. Ce dernier explique qu'il a été « nommé facilitateur par le président pour voir comment convaincre les uns et les autres d'échanger avec un objectif d'apaisement ». La libération d'Ousmane Sonko serait sur la table et des négociations déjà en cours. Selon Pierre Goudiaby Atepa, le président Macky Sall aurait déjà donné ses instructions pour faire libérer dans les

prochains jours pas loin d'un millier de personnes en détention préventive après avoir été arrêtés en mars et en juin dernier.

Du côté du parti de l'opposant, l'ex-Pastef, on affirme n'être demandeur de rien : ni d'un dialogue ni d'une amnistie. « On veut des élections le plus rapidement possible », affirme un cadre de l'ex-Pastef

Autre signe d'apaisement : le rétablissement des données mobiles qui avaient été coupées mardi 13 février, et du signal de la chaîne de télévision Walf TV lundi dont la licence avait été retirée en marge des manifestations vendredi.

Mais pour l'instant, ces gestes plus ou moins discrets ne convainquent pas tout le monde. Une grande partie de l'opposition réclame toujours la tenue de l'élection le 25 février et le départ de Macky Sall le 2 avril, date à laquelle il était censé passer le pouvoir à son successeur.

Le Conseil constitutionnel doit encore se prononcer sur les recours déposés par des candidats pour contester la loi qui fixe la nouvelle date du scrutin au 15 décembre. Macky Sall lui n'a pour l'instant pas donné de signe de rétro-pédalage. Et le nouveau collectif d'organisations de la société civile Aar Sunu Élections prévoit toujours



une marche samedi 17 février à travers le pays

pour protester contre le report de l'élection.

RFI